



Dossier

La réforme des statuts du personnel

Les revendications de la CGT

Agenda p.4
Les Echos des CFA p.4

Les revendications de la CGT pour une véritable amélioration des statuts du personnel

Au mois d'octobre dernier, le CCCA et les organisations syndicales se sont mis d'accord sur un calendrier de négociation pour l'année 2008-2009. Au programme, deux temps forts : de décembre à avril « toilettage » des accords de 1982 et remise à jour de l'accord RTT, et en mai réflexion sur le déroulement de carrière et la rémunération des personnels.

A la demande de la CGT, le CCCA a précisé un point important : le « toilettage » du statut de 1982, c'est-à-dire la renégociation de ses dispositions obsolètes, n'est pas subordonné à la conclusion d'un accord sur les grilles de salaire et les modes de rémunération. Le verrou que le CCCA utilisait jusqu'ici pour bloquer la négociation et mettre les organisations syndicales face à un marché inacceptable (le salaire

au mérite contre des avancées sur les autres points) semble levé.

Pour autant, rien n'est gagné. Il nous appartient de relayer le malaise des collègues lié à leurs conditions de travail et aux conditions de formation pour construire un programme revendicatif et être force de proposition dans ces négociations. La CGT ne peut pas se contenter de se positionner sur les sujets avancés par le CCCA et de se montrer réactive. Nous devons construire sur le terrain et dans les négociations le rapport de force qui nous permettra de prendre l'initiative et d'obtenir les avancées attendues. Ainsi le « toilettage » pour nous se fera au gant de crin et ne se réduira pas à un simple exercice de cosmétique...

Profs d'EPS : respect
de la parole donnée
p.2

Nouveaux emplois et
grilles obsolètes
p.2

Temps de travail des
enseignants
p.2

Temps de prépara-
tion : en finir avec l'an-
nualisation
p.3

PROFS D'EPS

Pour le respect de la parole donnée

Il y a 13 ans, lorsque les emplois de professeurs en EPS ont été précisés, puis à nouveau lors de la négociation sur l'accord ARTT, le CCCA avait indiqué que les associations n'avaient pas immédiatement les moyens de faire travailler les profs d'EPS aux mêmes conditions que les profs d'Enseignement général. Il s'en est suivi un coefficient de T2 moins élevé ainsi que des dispositions statutaires prévoyant des activités complémentaires pour compléter les plans de charge.

A l'époque, le CCCA s'était engagé à abolir ces différences rapidement et à aligner les collègues d'EPS sur l'EG. Aujourd'hui, c'est une priorité : le CCCA doit respecter sa parole. Sinon, comment croire à sa volonté de négocier sérieusement sur une réforme des statuts du personnel ?



Nouveaux emplois, grilles obsolètes : aller au bout de la logique

La CGT a signé en 2008 un accord sur le statut des responsables de CRAF et des CJE. Dans la foulée, le CCCA s'est engagé à supprimer les grilles obsolètes parce que dépassées par le SMIC. La CGT demande que cette mesure soit appliquée immédiatement et que les personnels concernés soient reclassés sur leurs nouvelles grilles avec reprise intégrale de leur ancienneté.

Par ailleurs, la réflexion sur l'apparition de nouveaux emplois (liés à la discipline ou à l'accompagnement social) doit se poursuivre. De même, une adaptation des emplois d'animation et de secrétariat aux réalités nouvelles du terrain est prioritaire et doit aboutir dès cette année à des revalorisations substantielles.

LE TEMPS DE TRAVAIL DES ENSEIGNANTS

Une prise en compte des réalités de terrain

La démarche qui a présidé à l'élaboration de l'accord de 2000 sur l'organisation du travail des enseignants paraît inspirée par la plus grande rigueur scientifique : A une heure de face-à-face (T1) correspond un temps de préparation (T2), et les enseignants doivent s'acquitter d'un certain nombre d'autres activités (T3). On semble en tirer de façon tout à fait raisonnable nos maxima de T1, nos coefficients de T2 et nos minima de T3.

En fait, chacun d'entre nous sait parfaitement que les temps de travail ainsi définis rendent parfaitement impossibles une préparation pédagogique de qualité et un suivi attentif des apprentis. En réalité, le véritable calcul était entièrement économique : il est économiquement souhaitable que chaque prof d'atelier soit responsable de

cinq groupes, on en déduit son T1 et ensuite on répartit le peu qui reste entre un semblant de temps de préparation et des actions diverses (T2 et T3) ; on a procédé de même pour les profs d'EG, d'EPS et de dessin. Il est temps de démonter cette mécanique et de montrer ce qu'est réellement notre charge de travail.

Revendiquer une baisse significative du T1 : passage à 4 groupes maximum pour l'EP; baisse équivalente pour l'EG et le dessin.

Non le T2 prévu ne permet pas de faire face aux exigences de la formation, surtout depuis l'apparition et la généralisation du CCF. Non le temps réellement

disponible pour les formateurs ne leur permet pas d'assumer dans de bonnes conditions le suivi de la formation des apprentis en entreprise.

Dans ce contexte, la CGT revendique une baisse significative du face à face (T1) : passage à 4 groupes maximum pour l'EP, baisse équivalente pour l'EG et le dessin. C'est le seul moyen de permettre un vrai travail de préparation des cours, d'évaluation et de suivi des apprentis au CFA comme en entreprise. Bien sûr cette mesure a un coût en termes de recrutement, mais c'est un passage obligé pour promouvoir la qualité de la formation, comme le souhaitent les partenaires sociaux et c'est la priorité absolue de toute réforme authentique des statuts du personnel enseignant.

TEMPS DE PRÉPARATION

Pour une approche pragmatique et pour en finir avec l'annualisation

L'annualisation : une idée dépassée

Lorsque nos patrons nous ont imposé, avec l'aide de certaines organisations syndicales, une annualisation du temps de travail, ils visaient trois objectifs : favoriser les remplacements de profs en cas d'absence pour maintenir l'horaire de formation des apprentis, baisser de façon drastique le nombre d'heures supplémentaires payées aux enseignants, et s'adapter à un rythme de travail irrégulier sur l'année, en raison notamment de l'incidence des examens sur le fonctionnement des CFA.

Une analyse des temps de formation réellement dispensée nous montre que le premier objectif n'est pas atteint : l'augmentation attendue des remplacements n'est pas au rendez-vous ; les directions se sont heurtées à cette difficulté cruciale de demander à leurs salariés de réaliser un travail supplémentaire gratuit. Il faut croire que ce n'est pas si évident. Par contre, le nombre d'heures supplémentaires payées à certains collègues ont fortement diminué pour la même charge de travail qu'auparavant. Enfin, de l'aveu même du directeur de la pédagogie du CCCA, les déséquilibres dans l'année n'ont plus lieu d'être avec la généralisation des CCF qui permettent de mieux répartir la formation. En somme, au-delà d'un souci d'économie sur le dos des enseignants et de l'approche idéologique patronale, il n'y a plus de véritable raison de maintenir l'annualisation. La CGT revendique donc à nouveau avec force le retour à une organisation du travail fondée sur une réalité de travail : la rotation des stages dans les CFA. Nous demandons que le face à face pédagogique, puis le T2 et le T3 soient redéfinis uniquement dans ce cadre.

Une des conséquences de l'annualisation du temps de travail est le déséquilibre des plans de charge sur l'année : beaucoup de face à face à certaines périodes, du temps de préparation à d'autres moments

Temps de préparation : les pièges de la proximité temporelle hebdomadaire

souvent très éloignés. Pour répondre à cette tare majeure du dispositif, une organisation signataire de l'ART demande une modulation hebdomadaire de l'horaire de travail pour permettre une proximité temporelle intégrale du T2 par rapport au T1. La CGT n'est pas favora-

ble à cette proposition : d'abord parce qu'elle signe la fin de l'horaire collectif de travail et le renforcement du traitement individuel des salariés dont nous savons bien que la finalité est une rémunération différenciée en fonction du « mérite », ensuite parce que cela reviendrait à demander à des formateurs épuisés par 30 heures de face à face de rester travailler à leur préparation, tout en les dispensant de ce travail pendant les semaines à 15 heures où ils sont justement plus disponibles. C'est une pédagogie le nez dans le guidon qui ne nous satisfait pas. Pour nous, la solution passe par la fin de l'annualisation, que nous dénonçons depuis le début, et un temps de travail défini sur la rotation.

EN BREF

La CGT revendique aujourd'hui:

. L'alignement de l'EPS sur l'EG

. La fin des grilles obsolètes et le reclassement du personnel en reprenant son ancienneté.

. La requalification et la revalorisation des grilles d'animation et de secrétariat

. L'intégration de tous les nouveaux emplois dans le dispositif statutaire

. Une baisse de 20% des maxima de face-à-face.

. La fin de l'annualisation et une proximité du temps de préparation à la rotation

QUE FAIRE ?

Notre volonté est de démontrer que les dispositions statutaires périmées et l'organisation actuelle du travail produisent de nombreux points de blocage. Il est donc impératif pour construire le rapport de force :

. D'accompagner politiquement l'expression de malaise des collègues en faisant connaître les enjeux du débat statutaire et en diffusant les revendications de la CGT (journal, tracts, affiches)

. De mettre en œuvre tout ce qui est possible dans chaque CFA pour manifester les blocages et le ras le bol des salariés (pétitions, opérations médiatiques, grèves).

. De faire remonter au syndicat national l'expression des réclamations et demandes des salariés (cahier revendicatif, réclamations en DP, livres blancs, relevés réels de la charge de travail...)

AUXERRE une procédure de licenciement est en cours contre notre camarade José Machado suite à une altercation avec un apprenti qui l'avait insulté. Les collègues sont mobilisés et le syndicat national a adressé un courrier au CCCA et à l'association. A suivre.

ROUEN les camarades ont obtenu de l'inspection du travail la reconnaissance d'établissements distincts dans le cadre de la régionalisation. But : maintenir des CE de proximité dans les CFA.

RÉGION PARISIENNE les directions ont voulu imposer aux profs d'EG des visites en entreprise supplémentaires en qualité de « formateurs référents » : levée de bouclier à Noisy comme à Saint-Denis pour dénoncer l'accumulation des charges de travail. Les directions semblent reculer.

OCQUERRE notre camarade Eric Ransonette est devant les prud'hommes, soutenu par la CGT. Objet du contentieux : est-il normal que le T1 soit déplacé lorsqu'un formateur est gréviste ?

NOISY-LE-GRAND les salariés se battent contre une dégradation de leurs conditions de travail depuis plusieurs mois. Le 20 juin une grève a mobilisé 80% des salariés.

CLERMONT-FERRAND Une direction tyrannique, des formations refusées au personnel ; résultat : port de pancartes « salariés en colère » lors de la remise des diplômes

QUIMPER Suite à une présidence désastreuse par un administrateur CFDT, la section CGT monte en puissance

*Ce journal est le votre, toutes vos contributions sont les bienvenues !
Pour toute question, remarque, contribution, l'adresse du journal :
journalcgtcfabtp@yahoo.fr*

Agenda Les Dates à ne pas manquer

3 DÉCEMBRE 2008

Election prud'homales en France pour tous les salariés, et notamment les apprentis. D'ici là, la campagne bat son plein. Pour plus de détail, prendre contact avec Arnaud (attex.demarle@laposte.net)

5 DÉCEMBRE 2008

Négociation au CCCA sur les

dispositions de la loi du 20 août 2008 (2e volet), sur le bilan de l'application de l'accord CJE/CRAF, sur la prime de transport. Un point sera fait sur la régionalisation. Enfin et surtout : début des discussions sur un toilettage de l'accord collectif de 1982. Pour plus d'informations, prendre contact avec Nelly (nelly.gregor832@orange.fr) ou

Matthieu

(matthieu.pon@wanadoo.fr)

31 janvier 2009

Bureau National du syndicat à Montreuil. Merci de prévoir le plus rapidement possible vos déplacements pour bénéficier des tarifs SNCF les plus avantageux. Prendre contact avec Françoise (frviala@wanadoo.fr).

Fédération Nationale des Salariés de la Construction

SYNDICAT NATIONAL DU PERSONNEL DES C.F.A. ET ASSIMILES DE LA CONSTRUCTION

Case 413 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil CEDEX

Tél. 06.85.54.79.72 Fax. 06.75.53.67.30

e-mail : la-cgt-des-cfa-btp@wanadoo.fr

http://site.voila.fr/la_cgt_des_cfa_btp

